

Vos questions / nos réponses

Addiction paris sportif

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/06/2019 21:36

Voilà cela fait 1 ans que je suis dans les paris sportif j'ai 22 ans et je suis étudiant , j ai un boulot en même temps je travaille près de 10 heures par jour entre les études et le travaille et je n'arrive pas à me faire plaisir à cause de ses paris sportif je joue à chaque fois tout mon salaire mon au delà des mois je suis à découvert de près 500 € j aimerais avoir des solutions. Pour arrêter ou au moins diminuer ?

Merci pour vos réponse

Mise en ligne le 18/06/2019

Bonjour,

Si vous pariez sur des sites de jeux en ligne, une manière de vous permettre d'arrêter serait de procéder à une auto-exclusion de ces sites, de manière temporaire ou définitive, ou de demander une interdiction volontaire de jeux qui consiste en une interdiction générale d'accès aux jeux en ligne, aux casinos et aux cercles de jeux. Nous vous joignons en lien ci-dessous un article qui vous présentera plus en détail ces différentes interdictions de jeux ainsi que les démarches à effectuer pour les mettre en place.

Si vous pensez que votre addiction aux paris sportifs masque une problématique personnelle et que vous souhaitez vous donner l'occasion d'en parler et de vous faire aider, sachez qu'il existe des lieux de consultations spécialisées où vous pourriez être reçus dans cette optique. Il s'agit des CJC (Consultations Jeunes Consommateurs), ouvertes aux jeunes jusqu'à 25 ans, quelle que soit la nature de leur difficulté vis-à-vis du jeu ou d'une consommation de produit psychoactif. Vous trouverez les coordonnées de la CJC de votre ville, les consultations y sont individuelles, confidentielles, gratuites et assurées par des professionnels spécialisés dans la prise en charge des addictions.

Les mesures d'interdiction peuvent ne pas être suffisantes à résoudre une problématique de jeu, le risque principal étant que le joueur se reporte sur d'autres types de jeux, parfois sur d'autres addictions servant à dissimuler une difficulté plus enfouie. C'est en ce sens qu'il peut être recommandé de consulter et ainsi trouver un espace de parole, bénéficier d'une aide adaptée pour ne pas laisser s'enfouir les choses.

Au besoin, n'hésitez pas à revenir vers nous plus directement afin d'échanger sur votre situation. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France CSAPA de Beauvais (60)

24, rue de Buzanval
60000 BEAUVAU

Tél : 03 44 45 81 13

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Vendredi de 16h à 19h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- **"Les interdictions de jeux"**